

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION/PARIS -MESSE PRESIDEE PAR LE PAPE

26 SEPTEMBRE 2026

à retourner avant le **10 septembre** *délais de rigueur.*

• PELERIN

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant sur la pièce d'identité (en cours de validité) utilisée durant le pèlerinage.

Merci de remplir une fiche d'inscription par participant au pèlerinage, en toutes lettres et majuscules

ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX

☐ M ☐ MME ☐ Père ☐ Sœur NOM : _____ Prénom : _____
Nationalité : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél fixe : _____ Tél portable : _____
E-mail : _____

• PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR (A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ Lien de parenté : _____

• INFORMATION SUR LE PELERINAGE (se reporter aux conditions particulières)

**En m'inscrivant, je confirme participer au voyage en car proposé par le diocèse au départ qui me sera indiqué.
CE PELERINAGE NECESSITE D'ÊTRE EN CAPACITE DE POUVOIR MARCHER 5KMS ET TENIR EN
POSITION DEBOUT PROLONGEE. En m'inscrivant, j'atteste de cette capacité.**

• TRANSPORT EN CAR DEPART EN FONCTION DES INSCRIPTIONS :

Je souhaite partir au plus près de :

TARIF et ANNULATION

Montant de la participation financière : 100 € Acompte de 45 € demandé à l'inscription.

Virements et Règlements par Chèques Vacances acceptés.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

Assurances (Multirisque-Rapatriement) : Elle est calculée dans la participation, si vous ne la souhaitez pas, il vous suffit d'appeler le service des pèlerinages. Cependant vous devrez fournir au service avant le départ une copie de votre attestation d'assurance, ainsi que les documents assurance rapatriement.

Révision du prix : Ce prix a été calculé sur la base de 500 participants. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 30/06/2026. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données. Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport, Redevances et taxes connues à la date du contrat. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

Annulation par le pèlerin : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation, toutefois le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) : 30 jours avant le départ : 30 € - Entre 29 et 8 jours avant le départ : 60 € - Moins de 7 jours avant le départ : 95 €

Condition d'annulation : Les annulations individuelles doivent être notifiées soit par courriel : dirpelerinages@adautun.fr soit par courrier au Service des Pèlerinages – 28 rue de Bourgogne – Cidex 1505 – 71390 ST DESERT

Annulation par la direction diocésaine des pèlerinages : Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 40 participants n'est pas inscrit : Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

FORMATILITES : se reporter aux conditions particulières et générales.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes

Cocher les cases correspondant à votre choix

J'autorise l'Association Diocésaine d'Autun à enregistrer mes coordonnées (mail, postales et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations par mail, SMS ou courrier postal :

☐ OUI

☐ NON

DROIT A L'IMAGE

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous supports de communication du diocèse d'AUTUN.

☐ OUI

☐ NON

Je soussigné (nom, prénom) : _____ agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions générales de participation, des conditions particulières de vente de voyages et de la brochure d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document.

Je soussigné (prénom et nom) : _____ **déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.**

Fait à :

Le : / /

Signature du pèlerin ou de son représentant légal (lu et approuvé, bon pour accord)



Christine CLERC, directrice du service diocésain des pèlerinages